

- Jeudi 12/04** à 12h REPAS LOTO
 Les Rives du Cauron organisent un repas à la Salle des Fêtes avec le Domaine de la Tuilière, l'après-midi Loto. Prix adhérents participants au Loto 10 €, pour les autres prix de revient 25 €
Inscriptions au club le jeudi après-midi ou au 04 94 69 94 16
- Samedi 14/04** RALLYE DES MOTS
 Grand jeu d'indices et d'écriture en famille dans BRAS. RDV Place du 14 juillet à 15 h 00
Organisé par l'Association Au Fil de Soi, rens. : 06 46 38 33 86 fildesoi@gmail.com
- Samedi 14/04** CHORALE DE SEILLONS
 Buvette sur place, entrée gratuite
Salle F. Boschero à partir de 20h
- Dimanche 15/04** VISITE-CONFERENCE
 « Le petit patrimoine rural en pierre sèche de Bras »
Ouvert à tous, organisée par le Syndicat Mixte de la Provence Verte
- Mercredi 18/04** REUNION PUBLIQUE P.L.U.
Salle F. Boschero à partir de 17h30

- Vendredi 27/04** SORTIE ALPES DE HAUTES-PROVENCE
 Les Rives du Cauron organisent une sortie au départ du parking de l'école de Bras à 8 heures. Visite de l'Occitane à Manosque. Repas à la Ferme du Bas Chalus à Forcalquier. Visite du Prieuré de Salagon à Mane. Prix 32 €
Inscriptions au club le jeudi après-midi ou au 04 94 69 94 16
- Mardi 08/05** FÊTE DU PRINTEMPS ET DES PLANTS
 Vide-grenier, foire aux plants, produits du terroir, artisanat
*Rens. : syndicat d'initiative : 04 94 78 59 84
 Inscriptions vide-grenier, Emile MARTIN : 04 94 69 91 02*
- Lundi 28/05** FÊTE DU TOMBEREAU à partir de 9h
 Pique-nique, concours de pêche enfants, Ball-Trap
- Dimanche 03/06** FÊTE DE LA CHEVRE ET DES PRODUITS DU TERROIRS
Place des Allées, toute la journée
 Produits du terroir, défilé des animaux, dégustation de produits laitiers.

GESTE ECO-CITOYEN DE SAISON

Respectons la nature en promenade, ne jetons pas de déchets (et mieux, ramassons ceux qui traînent au bord des chemins)!



AGENDA MAIRIE

- Conseils municipaux**
- Jeudi 5 avril à 20h30
 - Jeudi 14 juin à 20h30
 - Jeudi 10 mai à 20h30
 - Jeudi 19 juillet à 20h30

Ces dates peuvent être modifiées en fonction des nécessités et des urgences. Merci de votre compréhension.

PERMANENCE DES ÉLUS

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous, nous contacter par téléphone au : 04 94 37 23 40 nous écrire directement par Email aux adresses suivantes :

- Travaux :** Jacques TORNATO, jtornato@mairie-bras.fr,
- Petite Enfance :** Sylvie BERNARD
- Affaires Scolaires :** Franck PERO, fpero@mairie-bras.fr, Virginie BIGOU
- Jeunesse et Sports :** Franck PERO, fpero@mairie-bras.fr, Stéphane CROUZIL, Yan DEFONTAINE
- Action Sociale :** Dominique DE PUYDT, ddepuyd@mairie-bras.fr, Doris ESCHBACH, Sylvie BERNARD
- Economie & Emploi - Communication :** Jean-Louis ALAUX, jlalaux@mairie-bras.fr, Paul EZ ZAHER, Frédéric GUARCH-FERRER, fguarchferrer@mairie-bras.fr
- Culture, Fêtes & Cérémonies :** Jacques TORNATO, jtornato@mairie-bras.fr,
- Environnement :** Guillaume LAURENT
- Finances :** Franck PERO, fpero@mairie-bras.fr
- Urbanisme :** Accueil uniquement sur rendez-vous
 Mardi et jeudi 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
 urbanisme@mairie-bras.fr



NUMÉROS SERVICES MUNICIPAUX

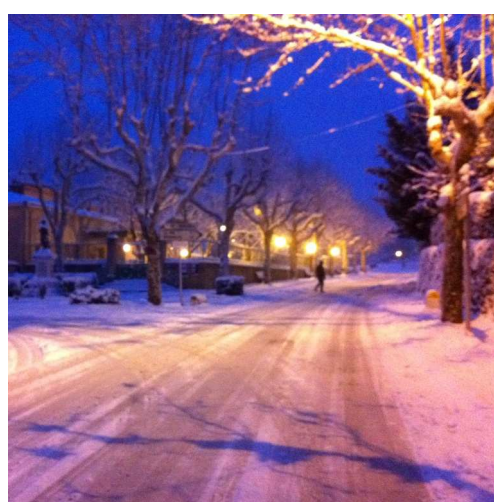
MAIRIE	04 94 37 23 40
<i>Lundi au vendredi de 8h à 12h Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 9h à 12h</i>	
POLICE	04 94 69 98 26
CCAS	04 94 37 23 40
<i>Lundi de 9h30 à 11h30 Poste 37</i>	
POSTE	04 94 69 94 15
<i>Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 (sauf jours fériés)</i>	
DECHETTERIE et encombrants	04 98 05 20 10
<i>Ouverte tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés. Horaires d'hiver (nov à fév): 8h00-12h00 et 13h30-17h30 Horaires d'été (mars à oct): 7h45-12h00 et 13h30-18h00 Enlèvement des encombrants : Tous les lundis sur RDV auprès de la mairie.</i>	
MEDIATHEQUE MUNICIPALE	04 94 37 23 47
<i>Mardi au vendredi : 15h30 à 18h00 Samedi : 9h00 à 12h30 (sauf jours fériés)</i>	
SYNDICAT D'INITIATIVE	04 94 78 59 84
<i>Documentation en mairie (voir horaire mairie ci-dessus).</i>	
ECOLE maternelle et primaire	04 98 05 12 99
<i>(inscription en mairie)</i>	
GARDERIE	04 94 72 55 86
<i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 à 8h40 et 16h30 à 18h30</i>	
CRECHE	06 21 14 38 89
<i>Lundi, mardi, mercredi 8h00 à 17h00 (enfants de 3 mois à 6 ans)</i>	
CENTRE AERE	04 94 72 55 86
<i>Mercredi de 8h30 à 17h30 Vacances 8h à 18h (sauf vacances de Noël) Renseignements et inscriptions en mairie</i>	

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE	04 94 78 00 12

LA PHOTO DU MOIS

Souvenir de cet hiver, Déjà si loin ?



Préparons le printemps

Concours de fleurissement du village

Depuis plusieurs années, le syndicat d'initiative et le Conseil des sages œuvrent à un sujet qui nous tient tous à cœur : le fleurissement du village. Après une impulsion donnée pour fleurir les rues centrales du village il y a deux ans, nous avons décidé de participer pour la première année au concours départemental des Villes, Villages et Maisons fleuris 2012. Ce concours vise à améliorer notre cadre de vie, à favoriser un meilleur respect de l'environnement et à valoriser notre accueil touristique. Il comporte 11 catégories différentes parmi lesquelles le village de Bras a fait un choix.

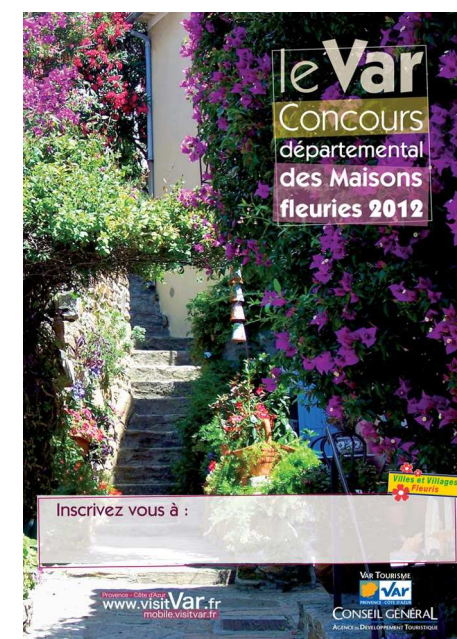
Sur la région PACA, 200 communes participent à ce concours dont 50 communes du VAR. Le Var est partagé en trois territoires climatiques : « les orangers » en bord de mer, « les oliviers » dont nous faisons partie, très peu représenté et « les amandiers » vers le haut Var. Nous avons décidé de relever le défi en participant cette année pour commencer par les maisons privées :

1^{ère} catégorie - Maison avec jardin visible de la rue, vue de la rue portail fermé,

3^{ème} catégorie - Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue,
 4^{ème} catégorie - Fenêtre,
 5^{ème} catégorie - Façade ou Mur,
 7^{ème} catégorie - Hôtel, Restaurant, Café, Commerce avec ou sans jardin, les instituteurs pourront également fleurir l'école avec leurs élèves ! La Mairie investira de son côté les lieux publics centraux du village.

Les inscriptions au concours se feront en Mairie entre le 23 et le 30 avril. Un jury local composé d'un élu, un membre CDS (Conseil des Sages) et un membre du syndicat d'initiative choisiront parmi les participants le meilleur pour chaque catégorie à présenter au concours départemental pour la mi-mai. Le jury départemental passera ensuite pour les confronter aux autres candidats varois. Les prix sous forme de bons d'achat dans des pépinières ou autres, selon les donateurs et sponsors, seront remis lors d'une cérémonie qui aura lieu sur chaque territoire vers octobre-novembre.

Quoi qu'il advienne, tous les participants se verront récompensés par la mairie lors



des vœux du Maire. Bonne chance aux jardiniers en herbe !
 Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Brigitte Ratineaud (04 94 78 59 84) ■

La fin des murs

Le centre village pas à pas...



La calade

Ce 2^{ème} site du village, après la place Bonnaud, étant réhabilité, nous allons maintenant lancer le chantier de la place Sadi Carnot dont la phase de conception est terminée. Un dépôt de permis va être déposé, les travaux devraient débuter courant 2^{ème} semestre 2012.

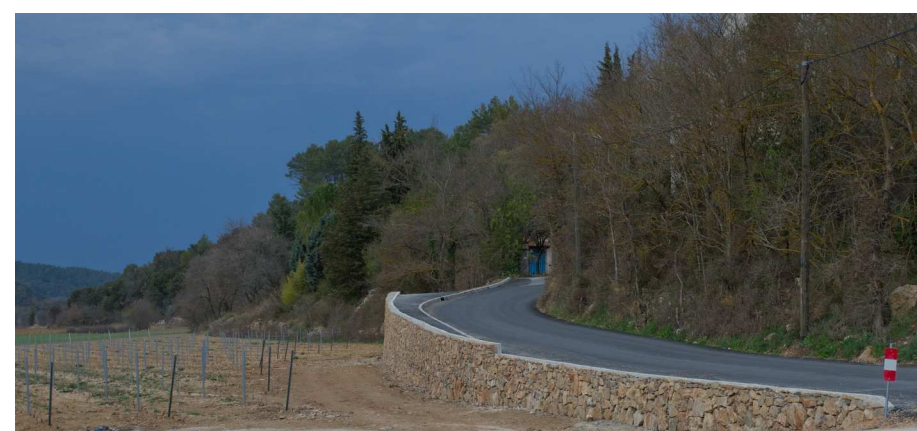
Routes et murs

Nous avons terminé la consolidation des routes et murs entamée fin 2011 et les parements en pierres nécessaires pour conserver le caractère de notre village (Ancien chemin de Barjols, Chemin de Jonquas...)

Forage de la commune

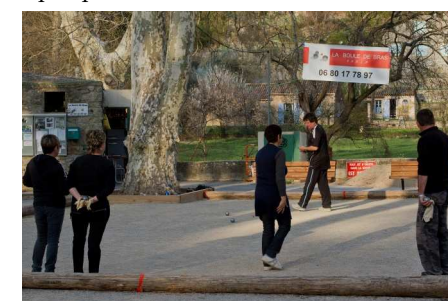
Comme prévu, nous avons effectué, avec l'aide de CG83 (M. TAPOUL), le Re-

chemisage du Forage N°2 de St-Aquilé qui présentait de fortes dégradations (plusieurs trous). Le forage n°2 est opérationnel pour une seconde vie ! Nous allons maintenant réparer le forage n°1 qui est également en très mauvais état.



Autres travaux

- Le jeu de boules a été inauguré il y a quelques semaines



- En attendant des travaux plus lourds les menuiseries du presbytère ont été remplacées.

- Un architecte a été missionné pour conduire les travaux de rénovation du foyer rural, cette phase devrait durer 4 mois, le début des travaux est prévu pour fin 2012.

- Un bureau d'étude a été missionné pour le redimensionnement du pluvial de la rue Pasteur, ainsi que la réalisation d'un parking. Contraint de faire un dossier « loi sur l'eau », cette phase devrait durer 1 an, le début des travaux est prévu pour début 2013.

- Jardin du souvenir, le cimetière communal va être complété par un jardin du souvenir, les travaux devraient se terminer fin avril.

- L'aménagement de la rue Octave Gérard devrait débuter avant fin juin avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité et PTT). Suivront en fin d'année, les travaux de réaménagement de cette rue avec comme priorité la sécurisation des piétons ■

« Le pain du cœur »



Le Pain du Cœur, association d'aide humanitaire implantée à Tourves, nous propose son aide pour dépanner de manière ponctuelle les familles en grande difficulté. Nous remercions Monsieur Gérard Bertolucci, son président et fondateur, ancien boulanger, d'avoir ouvert sa structure à notre village. « Personne n'est à l'abri d'une rupture sociale, nous sommes là juste pour donner un petit espoir à retrouver ce que l'on a perdu passagèrement. » Voilà l'esprit de cette association, nouvellement à nos côtés qui prépare des paniers du cœur, composés essentiellement de denrées alimentaires. Ces paniers sont établis en fonction de la composition familiale et de leurs besoins.

Une manifestation sera organisée prochainement pour faire connaître le fonctionnement de l'association et, pourquoi pas, donner de bonnes idées à ceux qui voudraient les soutenir.



Nos Aînés en fête

Comme chaque année, le repas de Chandeleur en l'honneur de nos aînés Brassois a réuni 120 personnes de plus de 70 ans. Ils ont bravé le froid et la neige (saluons à cette occasion les employés municipaux qui ont dégagé les routes et l'entrée de la salle des fêtes pour leur permettre d'accéder à ce rendez-vous annuel). Ils ont d'autant mieux apprécié l'apéritif et le repas offerts par le CCAS et la mairie, servis par St Max Traiteur et animé par nos fidèles amis de l'association Galaxie, le groupe Melodia. Les nombreux danseurs se sont dépensés sans compter et dans la bonne humeur avant de prendre le chemin du retour en fin d'après-midi. Pendant ce temps, 60 paniers étaient distribués à d'autres invités qui avaient opté pour ce choix : une petite visite qui fait beaucoup de bien tout particulièrement quand on est souvent seul. Nous en profitons pour remercier très chaleureusement les bénévoles qui ont participé joyeusement, et parfois en famille, à ce temps de partage en parcourant Bras sous la neige.



Nettoyage de printemps

Le soleil est revenu, profitons en pour faire un peu de ménage dans nos collines. Nous vous invitons TOUS à prendre avec vous lors de vos promenades un grand sac et à parcourir votre quartier et si possible au-delà pour ramasser tous les plastics, papiers et autres canettes avant l'été. Faites-le pour vos voisins, pour nos visiteurs, pour vous tout simplement.

NAISSANCES

■ GENON Kélia née le 6 décembre à Marseille, de GENON Claude ■ DEBARGE Paul né le 15 décembre à Aix-en-Provence, de DEBARGE Didier et de UKMAR Evelyne ■ PONSIL Lilou née le 19 décembre à Brignoles, de PONSIL Jean-Sébastien et de GENTILLI Marianne ■ BELKHECHINE ARGENCE Eddy né le 6 février à Brignoles, de BLKHECHINE Abdellaziz et de ARGENCE Marine ■ PEJO Alice née le 16 février à Aix-en-Provence, de PEJO Sébastien et de BARRAL Pauline ■ GALIANA Eloïse née le 23 février à Toulon, de GALIANA Vincent et de SOTTY Carole ■ COUSIN ZIEGLER Lilly née le 24 février à Brignoles, de ZIEGLER Xavier et de COUSIN Françoise ■ AMBARD TORNOR Rosie née le 9 mars à Aix-en-Provence, de AMBARD Cédric et de TORNOR Cécilia

MARIAGE

■ MURER Jean Paul et KHALFAOUI Dalila le 17 mars

DÉCÈS

■ CARTA Marcel, le 5 janvier ■ KHALDIOU Fatma, le 18 février ■ L'HUILLIER Huguette, le 13 mars ■ OLIVE Claire, le 14 mars ■ GUIGUE Georges, le 20 mars



ÉDITO

Mme le Maire

C'est à nous tous d'agir ..

Aujourd'hui, on estime à plus d'un million le nombre de personnes qui vivent dans diverses formes de taudis et d'habitat indigne en France. Ménages fragiles, impécunieux ou grands exclus, ils n'ont pas de perspective alternative de logements. Plus précisément, sur notre territoire, le taux de pauvreté varois est inférieur à la moyenne régionale mais supérieur à la moyenne nationale et avec de grandes disparités entre les communes. Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté. Le revenu net moyen imposable des 4 territoires est en dessous de la moyenne départementale. Enquêtes à l'appui, la Fondation Abbé Pierre rappelle que la crise économique a incontestablement renforcé la crise du logement. Elle a amplifié la sensibilité des ménages pauvres et précaires face aux charges de logement ou aux obstacles leur permettant de se procurer un toit. Bien plus, elle a créé de nouvelles fragilités et élargi le champ de ceux qui se retrouvaient en butte à ces problèmes de logement, en touchant également les classes moyennes.

Vous trouverez dans ce journal deux exemples d'opérations en cours qui n'attendent plus que l'initiative des citoyens pour se concrétiser. Elles n'attendent plus que votre initiative lisez-les attentivement, faites le savoir, mettez-les en oeuvre !

Angélique FROMION

BREVES

Qu'on se le dise !

■ **Parc informatique** : Nous avons finalisé le renouvellement du parc informatique avec notamment 16 ordinateurs pour l'école ainsi que 3 ordinateurs portables pour les enseignants.

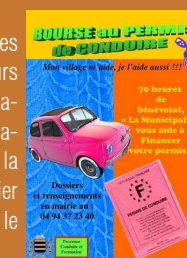
■ **Info santé** : La récolte des seringues usagées répond à de nouveaux contrôles. C'est pourquoi certaines pharmacies ne contribuent plus pour l'instant à cette récolte. Une association est actuellement en cours d'agrément. Un dispositif de collecte, d'enlèvement et de traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) performants devrait être rapidement déployé sur l'ensemble du territoire. En attendant, si votre pharmacie ne peut les reprendre, vous pouvez soit les déposer dans un laboratoire médical, soit les conserver prudemment, mais surtout évitez de les jeter dans les ordures ménagères !



■ **Un nouveau service beauté** : Le Bien Etre au Naturel, Institut de beauté, Quartier la Brasque, Route de Brignoles Renseignements : 04 98 05 04 66 sur rendez-vous

■ **Bourse au permis de conduire** : Cette offre s'adresse à tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi ou à la formation. Sur le coût total (950€) du permis de conduire, 700 € seront pris en charge par la commune.

Le village m'aide, je l'aide aussi : En échange, les bénéficiaires s'engageront à donner un peu de leurs temps (70 H) en réalisant des activités compensatoires pour la collectivité et/ou pour des associations Brassoises. Les personnes intéressées par la bourse au permis sont invitées à retirer le dossier de candidature au secrétariat de la Mairie (ou sur le site internet) et à le déposer avant le 4 mai 2012..



« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 13, édité par le village de Bras. Directeur de la publication : Jean-Louis Alaux, Rédactrice en chef : Angélique Fromion Publication et mise en page : Elisabeth BREUIL Imprimeur : ASM, 83170 Brignoles

Social

Les Compagnons BÂTISSEURS PROVENCE

Ensemble, contre la précarité énergétique

Oui, nous vivons dans la région la plus ensoleillée de France, oui nous bénéficions de températures particulièrement douces au printemps et à l'automne.. Mais, nous subissons également des hivers extrêmement rigoureux. Pour les familles à faibles revenus, cela se traduit par de réelles difficultés pour se chauffer, voire à l'impossibilité de le faire sur des périodes plus ou moins longues ! Ces dernières années, la crise économique et celle de l'énergie se sont additionnées multipliant et alourdissant ces situations de précarité pour de nombreux foyers.

Le combat contre cette nouvelle précarité qui s'ajoute à toutes les autres formes de mal-logement nous incombe à

tous ! Nous avons reçu en début d'année l'association " Compagnons Bâtisseurs" financée par la région. Sa mission est d'aider les familles à "consommer mieux pour consommer moins", c'est leur slogan. En effet, la première action à mener, immédiatement efficace, est de réduire la consommation d'énergie de ces ménages : meilleure isolation, étanchéité des ouvertures, mode de chauffage, consommation de l'électroménager, des ampoules... Bénéficiant de subventions et d'une solide expertise technique doublée d'une expérience de terrain, cette association accompagne les locataires comme les propriétaires avec conseils et financements pour la rénovation énergétique de leur logement.



Notre devoir en tant que commune et CCAS était d'initier cette démarche, de vous en informer et d'accompagner les dossiers à venir. Votre mission à TOUS est maintenant de communiquer cette information à tous ceux qui pourraient en avoir besoin. Vous pouvez bien entendu contacter la mairie ou le CCAS pour des compléments d'information, n'hésitez surtout pas à les solliciter pour toute question. Des prospectus et dossiers sont à votre disposition en mairie et sur le site internet ■



Vous pouvez bien entendu contacter la mairie ou le CCAS pour des compléments d'information, n'hésitez surtout pas à les solliciter pour toute question. Des prospectus et dossiers sont à votre disposition en mairie et sur le site internet ■

Social

Le mal-logement...suite

La réhabilitation des logements vacants

Peut-on croire au hasard lorsque sur le même mois, nous sommes invités par le conseil général qui souhaite nous présenter un dispositif de lutte contre le mal-logement par la rénovation des logements vacants. Hélas non, la Provence verte est particulièrement touchée par le problème du mal-logement : Des revenus faibles pour 19% des ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté soit moins de 600 € par mois (Var 19 %), 48% des foyers fiscaux ne sont pas imposables (Var 46%).

Le parc de logements locatifs privés vacants existants est de 7% (Var 5%) soit 3644 logements, dont 60% appartiennent au parc ancien (avant 1949) et 17% sont sans confort (Var 10%). Notre village est pleinement concerné !



L'objectif est donc de loger les ménages les plus fragiles dans des logements réhabilités, et de permettre à des propriétaires de rénover leur patrimoine en louant en toute sécurité (garanties) à ces familles. Ce dispositif vous concerne si vous êtes

propriétaire d'un logement actuellement vide nécessitant d'important travaux de réhabilitation. Vous pourrez obtenir 30% de subventions sur vos travaux et des déductions fiscales allant jusqu'à 60%.

Le conseil général prendra également en charge l'attribution des logements rénovés et accompagnera les locataires. Ces loyers conventionnés donneront droit à l'APL et les locataires seront éligibles à la garantie des risques locatifs (GRL).

Cette initiative nous permettra d'atteindre plusieurs objectifs : créer de nouveaux logements, préserver notre patrimoine, réduire la précarité énergétique par l'application de normes d'isolation et de consommation strictes. (voir article ci-dessus). Pour toute information, un mail : pigpst@pact83.org, un numéro vert gratuit : 0 805 360 816 ■

Négociations

Cantine scolaire

L'avis des parents, de nouvelles exigences

Cela fait plusieurs années que nous souhaitons améliorer la qualité des repas de la cantine scolaire, mais il fallait attendre la fin du contrat en vigueur. De nombreux parents ainsi que les délégués des parents d'élèves nous ont confirmés avoir les mêmes objectifs.



Le marché public arrivant à échéance, nous avons donc consulté tous les parents au travers d'un questionnaire (disponible sur le site internet) et les réponses ont été les suivantes : 66% ne sont pas satisfaits (61% sur la qualité, 20% sur les quantités).

Concernant les pistes d'amélioration que nous avons proposées, l'ordre retenu est le suivant : 1 Modifier la composition des repas avec l'ajout d'un fromage à chaque repas - 2 Rendre obligatoire le contrôle de tous les menus par une diététicienne - 3 Favoriser l'approvisionnement en fruits et légumes locaux de saison. 4 Améliorer la qualité des viandes et poissons en interdisant les aliments reconstitués au profit de filets entiers, La dernière question concernait l'augmen-

tation du coût de ces repas que nous devons envisager étant donné ces nouvelles exigences de qualité et les réponses ont été très partagées entre ceux qui sont prêts à payer plus et ceux qui ne voudraient rien payer..

Nous avons donc consulté plusieurs sociétés sur la base de ces avis et nous pouvons confirmer aujourd'hui que le prochain prestataire répond à la totalité de ces exigences et cela pour un surcoût de quelques dizaines de centimes d'euros par repas. Nous espérons que cela se ressentira concrètement dans les assiettes de nos enfants dès le mois d'avril. Pour rappel, les menus sont disponibles sur le site Internet de la commune. ■



Société

Déchetterie

Une atmosphère irrespirable...

Cela ne vous a pas échappé, nous avons respiré ces dernières semaines une atmosphère chargée de fumées. Cela provenait de l'incendie d'origine criminelle de notre déchetterie. Sachez qu'il a été allumé le jour où nous annonçons que la partie déchargée à gravats allait être fermée non respect des normes et non application des

contrôles : elle était utilisée sans aucune restriction par de nombreuses entreprises de Bras et des villages alentours. Nous dénonçons une fois encore le comportement totalement irresponsable et criminel de certains pour qui l'intérêt de la collectivité au regard de leur intérêt personnel est strictement inexistant ! Des personnes as-

thmatiques, âgées, des enfants... ont dû subir cela pendant plusieurs semaines ! Sans parler de la tempête de vent qui a suivi et aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Nous luttons chaque jour contre ces comportements destructeurs et égoïstes. Nous ne lâcherons pas ! Plainte a été déposée, une enquête est en cours ■